



Madrid, le 8 avril 2019

Objet : Appel à propositions en vue d'obtenir une bourse pour participer à des activités de formation du COI visant à encourager le transfert de technologie, la recherche et les études de troisième cycle

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses activités de formation et de coopération technique visant à encourager la recherche et à renforcer les compétences des responsables techniques du secteur oléicole, le Conseil oléicole international (COI) prévoit d'octroyer en 2019 quatre bourses pour le diplôme de Master en oléiculture et oléotechnie <http://www.masterolivicultura.org/> organisé par l'Université de Cordoue (UCO), la Consejería de Agricultura, Ganadería, Pesca y Desarrollo Sostenible de la Junta de Andalucía (CAP), l'Instituto Andaluz de Investigación y Formación Agraria, Pesquera, Alimentaria y de la Producción Ecológica (IFAPA), l'Instituto de Agricultura Sostenible (IAS), l'Instituto de la Grasa (IG), l'Instituto de Recursos Naturales y Agrobiología de Sevilla (IRNAS), l'IFAPA Venta del Llano (Jaén), le Conseil supérieur de la recherche scientifique (CSIC), le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) et le Conseil oléicole international (COI).

Les bourses pour le Master en oléiculture et oléotechnie visent à former des professionnels dans les domaines de l'oléiculture et de l'oléotechnie, à encourager la recherche, à répondre à la demande croissante de techniciens spécialisés dans le secteur, à encourager les transferts de technologies, faciliter le partage d'informations, d'expériences et de résultats et favoriser la mobilité entre les membres, tout en développant des relations de coopération entre les participants.

Les bourses du COI couvriront les frais d'inscription, les frais de voyage au début et à la fin du master et les indemnités mensuelles des étudiants (860 €). La gestion des bourses pourra toutefois être confiée à un autre organisme (généralement l'Université). Un engagement à temps plein est requis.

Les étudiants doivent avoir une connaissance préalable de la langue de travail du master (espagnol).

Les conditions spécifiques et les détails du master, ainsi que les principes régissant les bourses et les critères d'exclusion, de sélection et d'attribution font l'objet de l'annexe I.





Les candidatures doivent être envoyées à ioc@internationaloliveoil.org et être accompagnées du formulaire de candidature joint en annexe II (un par candidat). Elles doivent également être soumises en ligne sur <http://www.masterolivicultura.org>.

Date limite de réception des propositions : 28 avril 2019

Le programme de master se déroule sur deux années académiques : la première année couvre le cours de spécialisation de troisième cycle et la deuxième année l'initiation à la recherche, menant à la préparation de la thèse. Seuls les étudiants ayant réussi tous les examens du cours de spécialisation avec une note supérieure à 7/10 en première année se verront attribuer une bourse de deuxième année. Le sujet de la thèse conditionnera également l'attribution de la bourse pour la deuxième année du programme de master.

Ces bourses ne seront attribuées qu'aux ressortissants des pays membres du COI qui remplissent toutes les conditions et sont sélectionnés à l'issue du processus de sélection.

L'attribution des bourses est soumise à la disponibilité du budget.

La présentation des candidatures n'impose aucune obligation au COI de sélectionner les candidats soutenus par ses Membres.

Les principes régissant la bourse, les critères d'exclusion, de sélection et d'attribution pour permettre une évaluation ultérieure sont définis à l'annexe III.

Veillez noter que certains candidats peuvent être exclus de la participation et que le COI peut également demander des justificatifs supplémentaires aux candidats ou leur demander de clarifier les pièces justificatives.

Cordialement,

Abdellatif Ghedira
Directeur exécutif





ANNEXE I - XIII^e Master en oléiculture et oléotechnie

Le Master en oléiculture et oléotechnie est organisé conjointement par l'Université de Cordoue (UCO), la Consejería de Agricultura, Ganadería, Pesca y Desarrollo Sostenible de la Junta de Andalucía (CAP), l'Instituto Andaluz de Investigación y Formación Agraria, Pesquera, Alimentaria y de la Producción Ecológica (IFAPA), l'Instituto de Agricultura Sostenible (IAS), l'Instituto de la Grasa (IG), l'Instituto de Recursos Naturales y Agrobiología de Sevilla (IRNAS), l'IFAPA Venta del Llano (Jaén), le Conseil supérieur de la recherche scientifique (CSIC), le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) et le Conseil oléicole international (COI).

Il reflète le rôle central joué par la production oléicole dans les économies de nombreux pays et les avantages à favoriser, par la formation, le processus d'ajustement technologique et structurel rapide dudit secteur pour atteindre les objectifs de réduction des coûts de production, d'amélioration de la qualité et de développement du marché oléicole sur la base d'une promotion positive de l'utilisation de l'huile d'olive en tant que composante alimentaire et de l'intérêt de renforcer la coopération internationale défendue par ces institutions.

L'objectif du Master est de former des professionnels dont le profil répond à la demande croissante de spécialistes de haut niveau en oléiculture et oléotechnie.

Le programme de master est réparti sur deux années académiques. La première année couvre le cours de spécialisation de troisième cycle (60 ECTS) et la deuxième année, d'initiation à la recherche, mène à la thèse du Master of Science (total pour les deux années : 120 ECTS).

Le cours de première année se déroulera de fin septembre 2019 à fin mai 2020. Seuls les participants ayant obtenu une note moyenne de 7/10 ou plus au cours de spécialisation de troisième cycle pourront opter à la deuxième année.

- *Diplôme universitaire*, de préférence en agronomie, biologie, industrie agricole ou technologie alimentaire ;
- Maîtrise de l'espagnol, qui sera la langue de travail du cours ; pour les candidats retenus dont la langue maternelle n'est pas l'espagnol, des cours de perfectionnement linguistique seront organisés de juillet à septembre 2019. L'Instituto Cervantes (<http://ave.cervantes.es>) propose des cours d'espagnol en ligne. Des informations sont disponibles en plusieurs langues à l'adresse ci-dessus (le COI ne couvrira pas la période de cours de langue.)





- *Connaissances écrites de l'anglais*, nécessaires pour comprendre une partie du matériel distribué pendant le cours.

Les participants devront prouver qu'ils ont souscrit une assurance maladie avant le début du cours. La direction des cours de master peut fournir des informations si nécessaire.

Les candidats doivent travailler, effectuer des recherches ou avoir une formation dans le secteur oléicole.

Date limite de réception des propositions : 28 avril 2019

Les candidatures devront être envoyées à iooc@internationaloliveoil.org accompagnées du formulaire de candidature ci-joint (un par candidat). Elles devront également être soumises en ligne sur http://www.masterolivicultura.org/index_es.html.

Une copie des documents suivants devra être envoyée au COI avec le formulaire de candidature :

- Carte nationale d'identité (ou passeport)
- Diplôme universitaire
- Relevé de notes
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation





ANNEXE II – FORMULAIRE DE CANDIDATURE

XIII^e Master en oléiculture et oléotechnie

Information personnelle

Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Information professionnelle

Formation (diplôme universitaire) :

Lieu de travail (Institution/Entreprise) :

Poste actuel :

Fonctions :

Adresse pour la correspondance

Rue :

Ville :

Code postal :

Pays :

Téléphone (code pays) :

E-mail :





Langues

LANGUE	PARLÉE	LUE	ÉCRITE
Espagnol			
Anglais			
Autres			

Documents justificatifs*

Diplôme universitaire	
Relevé de notes	
Curriculum vitae	
Lettre de motivation (description détaillée des raisons de la demande de bourse), impact attendu de la bourse sur les activités du candidat.	
Autre (indiquer)	

* Une copie des documents suffira. Lors de l'inscription, les participants sélectionnés devront présenter les documents originaux avec une copie. Les diplômes universitaires et les relevés de notes délivrés hors d'Espagne devront être certifiés par la voie diplomatique conformément aux instructions qui seront dûment fournies.





ANNEXE III - PRINCIPES RÉGISSANT LA BOURSE. CRITÈRES D'EXCLUSION, DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION DES BOURSES DÉFINIS EN VUE D'UNE ÉVALUATION ULTÉRIEURE.

Principes régissant les bourses

- L'objectif de la bourse est d'aider à atteindre les objectifs définis dans l'actuel Accord international sur l'huile d'olive et les olives de table.
- Principe de non-profit : les bourses ne peuvent avoir pour objet ou pour effet de générer un profit pour le bénéficiaire.
- Principe de non-rétroactivité : les dépenses engagées avant la signature de la convention attribuant la bourse ne sont pas couvertes.
- Principe de non-cumul : une seule candidature peut donner lieu à l'attribution d'une bourse à un seul bénéficiaire par exercice financier.
- Principes de publicité, de transparence et d'égalité de traitement.

Critère d'exclusion

Les critères d'exclusion sont conçus pour évaluer l'éligibilité des demandeurs.

Les candidats seront exclus de la procédure de cet appel à candidatures si :

- Ils ne sont pas ressortissants des pays membres du COI
- Ils ne répondent pas aux exigences de l'université

Critères de sélection

Les critères de sélection permettent d'évaluer la capacité du demandeur à mener à son terme l'action/le programme de travail proposé.

Les candidats doivent posséder les compétences et les qualifications requises pour mener à bien le programme de travail proposé.

Dans le cas des bourses de **master**, les candidats à la sélection doivent satisfaire aux critères universitaires suivants :

- *Diplôme universitaire*, de préférence en agronomie, biologie, industrie agricole ou technologie alimentaire
- Compétences pour lire l'anglais, nécessaires pour comprendre une partie du matériel distribué pendant le cours





La *maîtrise de l'espagnol*, qui sera la langue de travail du cours, est nécessaire dans les deux cas.

Les candidats doivent également travailler, effectuer des recherches ou avoir une formation dans le secteur oléicole.

Critères d'attribution

Les critères d'attribution sont conçus pour évaluer la qualité des candidatures.

Les critères utilisés pour l'attribution des bourses d'études sont les mérites des candidats et leur expérience de travail, de recherche ou d'étude dans le secteur oléicole.

Une connaissance préalable de l'espagnol est obligatoire pour participer à cette formation.

Dans le cas du master, la connaissance de l'anglais écrit sera également prise en compte.

Un soutien de la part du chef de délégation sera également considéré comme un atout.

Le contenu de la lettre de motivation exposant les motifs de la demande (description détaillée des raisons pour lesquelles une bourse est demandée) et l'impact attendu de la bourse sur les activités du demandeur seront également pris en compte.

En cas d'égalité de candidats d'un même pays, le candidat le plus jeune sera sélectionné.

Pour l'attribution de bourses, la plus grande diversité géographique sera recherchée.

L'attribution des bourses est soumise à la disponibilité du budget.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION MASTER	POINTS
FORMATION ACADÉMIQUE (MÉRITES)	70
TRAVAIL, RECHERCHE OU ÉTUDE DANS LE SECTEUR OLÉICOLE	20
Soutien de la part du chef de délégation	7
Lettre de motivation avec les raisons de la demande (description détaillée des motifs pour lesquels une bourse est demandée) et l'impact attendu de la bourse sur les activités du demandeur	3

